Burundi : La justice confirme la victoire d’Evariste Ndayishimiye à la présidentielle

@rib News,Â 04/06/2019Â â€“ Source Xinhua La Cour constitutionnelle du Burundi a annoncÃ© jeudi avoir validÃ© les rÃ©sul de l'Ã©lection prÃ©sidentielle du mois dernier, dÃ©clarant le candidat Ã la prÃ©sidentielle du parti au pouvoir, Evariste Ndayishimiye, prÃ©sident Ã©lu. Les Ã©lecteurs burundais s'Ã©taient rendus aux urnes le 20 mai pour Ã©lire un nouveau prÃ©sident, les dÃ©putÃ©s et les conseillers communaux.

Le 25 mai, la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante avait dÃ©clarÃ© M. Ndayishimiye, du Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie-Forces pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie (CNDD-FDD, au pouvoir), vainqueur de l'Ã©lection prÃ©sidentielle avec 68,72% des voix, suivi d'Agathon Rwasa, du Conseil national pour la libertÃ© (CNL) avec 24,19% des voix. Dans les rÃ©sultats finaux annoncÃ©s Ã Bujumbura, la plus grande ville du Burundi, par le prÃ©sident de la Cour constitutionnelle Charles Ndagijimana, M. Ndayishimiye a remportÃ© 68,70% des voix et M. Rwasa 24,18%. Le tribunal a Ã©galement dÃ©clarÃ© que les plaintes contre les rÃ©sultats provisoires dÃ©posÃ©es par M. Rwasa n'Ã©taient pas fondÃ©es Ã©taient donc nulles et non avenues. M. Rwasa avait portÃ© plainte devant la Cour constitutionnelle pour contester les rÃ©sultats provisoires, affirmant que les Ã©lections avaient Ã©tÃ© marquÃ©es par plusieurs irrÃ©gularitÃ©s. En vertu de la no Constitution promulguÃ©e en juin 2018, le mandat prÃ©sidentiel est prolongÃ© de cinq Ã sept ans et le prÃ©sident peut exerce deux mandats consÃ©cutifs. Evariste Ndayishimiye, nÃ© en 1968, est actuellement le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral du parti au pouvoir. Auparavant, il a Ã©tÃ© ministre de l'IntÃ©rieur et de la SÃ©curitÃ© publique. Il a Ã©galement Ã©tÃ© successivement c cabinet militaire Ã la prÃ©sidence, puis chef du cabinet civil du prÃ©sident Pierre Nkurunziza.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});